

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 20 mai 2025

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le
ID : 038-213803570-20250520-DEL202539BPCOM-BF



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le quatorze mai deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Bertho MAYETTE (arrivé à 19h31), Michaël BUISSON-SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN (Arrivée à 19h36), Christiane GAUTHIER-MEYER, Marie-Pierre MANGE.

ABSENTS : Serge ARGOUD, Arnaud MARTINEZ

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Alexandre MOUGIN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER- MEYER

Nombre de conseillers En exercice : 21 Présents : 16 Votants : 19
--

DEL 2025 39 Vote du Budget Primitif 2025 - Budget communal

(votée à la majorité moins 7 voix contre : Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Marie-Pierre MANGE, Christophe MASAT, Frédéric DUMOUCHEL, Bertho MAYETTE, Virginie DUCHEMIN)

Annule et remplace DEL 2025 25

La procédure du vote à bulletin secret n'ayant pas été respectée, il convient de revoter le BP de la commune.

Le Maire propose à l'assemblée le budget primitif de la commune 2025 suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

011 charges à caractère général : 800 000€
012 : Charges de personnel : 867 903.99€
65 : Autres charges de gestion courante : 273 000€
66 : Charges financières : 75 500€
67 : Charges exceptionnelles : 1 000€
042 : Opérations de transfert entre sections : 15 124.78 €
Total des dépenses de fonctionnement : 2 032 528.77€

Recettes de fonctionnement :

013 : Atténuation de charges : 2 000€
70 : Produits des services : 162 700 €
73 : Impôts et taxes : 1 114 500€
74 : Dotations subventions, participation : 428 328.77€
75 : Autres produits de gestion courante : 25 000 €
002 Résultat de fonctionnement reporté : 300 000 €
Total des recettes de fonctionnement : 2 032 528.77€

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (y compris restes à réaliser)
10226 : Taxe d'aménagement : 10 000€

20 : Frais d'étude concessions : 216 600 €
21 : Immobilisations corporelles : 637 923.49€
23 : Immobilisations en cours : 500 456.12 €
16 : Remboursement du capital des emprunts et dépôts caution : 140 000€
O41 : intégration des études : 5 151.23€
45 41 : péril imminent : 15 000€
Total des dépenses d'investissement : 1 525 130.84€

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le
ID : 038-213803570-20250520-DEL202539BPCOM-BF



Recettes d'investissement :

001 : Résultat d'exécution reporté : 779 438.63€
10 : affectation de résultat, FCTVA sur investissement, taxe d'aménagement : 291 864.20€
13 : Subventions d'investissement : 418 552€
O40/28 : opération entre section : 15 124.78€
O41 : Intégration des études : 5 151.23
45 41 : Péril imminent : 15 000€
Total des recettes d'investissement : 1 525 130.84€

Le Maire propose à l'assemblée de procéder au vote du budget.

Un conseiller municipal demande le vote à scrutin public.

Le vote à scrutin public est validé si ¼ des conseillers présents l'approuvent. Il est donc procédé à l'appel et au vote de ce mode de scrutin. 4 conseillers municipaux présents sur 16 demandent le vote à scrutin public. Le vote se fera au scrutin public.

Madame le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux pour connaître leur vote :

Pour : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Nathalie GARCIAU, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michaël BUISSON-SIMON, Corinne GALLIEN, Christiane GAUTHIER-MEYER, Alexandre MOUGIN (donne mandat à Magali GUILLOT),

Contre : Frédéric DUMOUCHEL, Christophe MASAT (donne mandat à isabelle FAYOLLE), Bertho MAYETTE, isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Virginie DUCHEMIN (donne mandat à Frédéric DUMOUCHEL, Marie Pierre MANGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte le budget primitif de la commune pour l'année 2025 avec 12 voix pour et 7 voix contre

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 21 mai 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER-MEYER

Le Maire,

Magali GUILLOT

